

Question écrite du 17 février 2010 de Mme Valérie Bourquin: «Trop d'information tue l'information!»

Au vu du nombre impressionnant de brochures d'information éditées et diffusées par la Ville de Genève – en particulier le département de la cohésion sociale, de la jeunesse et des sports – et cela malgré les questions et interpellations réitérées du Conseil municipal, notamment des Verts, à ce sujet, je souhaite connaître, pour les années 2008 et 2009:

- le nombre exact de documents d'information édités;
- leur nature et leur public cible;
- le nombre de pages que chaque brochure contient;
- le nombre d'exemplaires imprimés pour chaque numéro;
- le montant des factures y relatives (impression, graphisme et autres frais externes);
- le nombre d'heures consacrées par les fonctionnaires de l'administration municipale à la rédaction de ces documents.